Aperçu de la situation et perspectives à court et à moyen terme

Energie et Ressources

1. LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

1.1 La situation actuelle

La consommation énergétique

La consommation d'énergie relativement à la production est maintenant inférieure de 12,7% par rapport à son niveau de 1975. L'appareil économique québécois est donc devenu sensiblement plus efficace, en termes énergétiques, bien que ce niveau de consommation demeure encore parmi les plus élevés au monde.

L'électricité (tableau 1)

La part de l'électricité dans la consommation totale d'énergie au Québec a augmenté de 26% en 1978 à plus de 29% en 1981. La progression est encourageante et l'objectif gouvernemental de 41% pourrait être atteint en 1990, date initialement prévue dans le Livre blanc publié en 1978. Par ailleurs, la puissance installée disponible au Québec est passée de 19 937 MW en 1975 à 27 426 MW en 1981, soit une augmentation de 38%. Les tarifs d'électricité sont toujours au Québec parmi les plus bas en Amérique du Nord.

Le gaz naturel

La part du gaz naturel dans le bilan énergétique du Québec est restée relativement marginale pendant près de vingt ans. La situation se transforme radicalement. Le gazoduc atteindra la ville de Québec en juillet 1983. De nouvelles franchises de distribution ont été accordées par le Gouvernement, et les compagnies désignées ont entamé les investissements requis pour rendre le gaz disponible dans le plus grand nombre de régions. La part du gaz naturel dans notre consommation énergétique devrait passer de près de 9% actuellement à 16% en 1990.

Le pétrole

De 1975 à 1981, la part relative du pétrole dans la consommation énergétique du Québec passait de 70,7% à 60,8%. Comparativement au sommet atteint en 1973, les importations de pétrole brut du Québec étaient inférieures en 1981, en volume, de 16,7%. Au cours des trois dernières années, le processus de réduction de notre dépendance pétrolière s'est sensiblement accéléré: la

consommation pétrolière a diminué en valeur absolue de 11,9% entre 1979 et 1981.

Cette évolution demande un effort spécial d'adaptation pour l'industrie du raffinage et de la distribution. Les raffineurs, comme les distributeurs, se trouvent confrontés à la réduction de leurs marchés et aux modifications structurelles affectant la composition de la demande.

À l'heure actuelle, 52% des approvisionnements pétroliers du Québec originent de l'Ouest canadien. Cette situation est cependant provisoire. À moyen terme, une part accrue des approvisionnements pétroliers du Québec proviendra du marché mondial. Cette part passera de 49% en 1982 à environ 90% en 1990, selon les évaluations les plus récentes.

De 1980 à 1982, le prix du pétrole livré à Montréal, après subventions, a augmenté de 85,4%. Les 9/10 de cette hausse sont attribuables au rattrapage des prix internationaux institué par le gouvernement fédéral. Le prix du pétrole effectivement payé par les raffineurs de Montréal, qui représentait 48% du prix international en 1980, en représente maintenant 81%.

COMPARAISON DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

MARS 1982

CATÉGORIE : DOMESTIQUE

Factures mensuelles pour une consommation de 1 000 kWh
(excluant la taxe de vente)

	en dollars canadiens	indice
Hydro-Québec	$ 34,57	100
Chicago	72,68	210
Détroit	99,83	289
New-York	189,50	548
Edmonton	37,65	109
Halifax	49,15	142
Toronto	39,83	115
Vancouver	40,66	118
Winnipeg	30,86	89

SOURCE: Direction générale de l'analyse économique et financière
Ministère de l'Énergie et des Ressources

1.2 Les investissements en vue (tableau 2)

Les nouvelles installations d'Hydro-Québec représentent les principales immobilisations prévues dans le domaine de l'énergie. Cette société investira en effet 4,3 milliards $ en dollars constants de 1982 (5,1 milliards $ courants) au cours des deux prochaines années, dans la production, le transport et la distribution d'électricité.

La mise en place des installations nécessaires au transport du gaz naturel entraînera des investissements de 345 M$ en 1983 et 1984, attribuables aux embranchements secondaires de Gaz Inter-Cité et au parachèvement des travaux de la Société Trans-Québec & Maritimes.

La distribution de gaz naturel suscitera également un volume d'investissements considérable au niveau du développement et de l'amélioration du réseau et de la conversion des appareils de chauffage. Des montants de 323 M$ et de 346 M$ sont prévus à cet égard en 1983 et 1984. Au total, les investissements relatifs au transport et à la distribution du gaz naturel au Québec atteindraient donc 1 014 M$ au cours des deux prochaines années.

Les économies d'énergie impliquent une série de décisions individuelles prises par les ménages, les commerces et les entreprises industrielles. Pour cette raison, il est difficile d'arriver à une évaluation précise des investissements qui seront réalisés dans ce domaine en 1983 et 1984. Selon certaines estimations, des travaux de l'ordre de 1 milliard $ au total seraient effectués dans ce domaine au cours des deux prochaines années, en partie grâce à la mise en place de programmes incitatifs tels que bi-énergie et Énergain.

En ce qui concerne les hydrocarbures, des programmes d'exploration de 39 M$ seront réalisés en 1983. Le programme de 1984 n'est pas encore connu et il dépendra, notamment, des résultats de celui de 1983. Par ailleurs, les sociétés pétrolières investiront 115 M$ dans des installations de raffinage en 1983. Ce montant inclut les projets d'Esso et d'Ultramar, en voie de parachèvement, et le projet Canmet de revalorisation des huiles lourdes.

Les projets relatifs aux énergies nouvelles sont particulièrement difficiles à prévoir, compte tenu de leur multiplicité et du grand nombre d'intervenants en cause. Ces projets touchent, entre autres, l'utilisation de la biomasse forestière à des fins énergétiques (méthanol), le développement d'accumulateurs améliorés, le traitement des déchets urbains, la mise en place d'éolienne et la production d'hydrogène. Au total, le niveau des investissements dans les énergies nouvelles pourrait atteindre un ordre de grandeur de près de 200 M$ pour les deux prochaines années.

IMMOBILISATIONS PRÉVUES DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE AU QUÉBEC

(MILLION $ 1982)

	1983	1984	TOTAL
Électricité	2 275	2 068	4 343
Gaz naturel			
- transport(1)	115	230	345
- distribution	323	346	669
TOTAL	438	576	1 014
Économies d'énergie			
- résidentiel	n.d.	n.d.	500
- commercial	n.d.	n.d.	180
- industriel	n.d.	n.d.	250
- appareils d'efficacité énergétique	n.d.	n.d.	100
TOTAL	n.d.	n.d.	1 030
Hydrocarbures			
- exploration	39	n.d.	n.d.
- raffinage	115	n.d.	n.d.
TOTAL	154	n.d.	n.d.
Énergies nouvelles	72	119	191

(1) Coûts des embranchements estimés par la Société Trans-Québec & Maritimes

SOURCES:
- Plan de développement d'Hydro-Québec 1982-1985
- Nouveler
- Ministère de l'Energie et des Ressources, secteur Energie

En plus des investissements relevant du domaine énergétique au sens strict, il y a lieu de mentionner deux projets industriels en grande partie reliés à la grande disponibilité d'énergie au Québec. Il s'agit des alumineries de Reynolds à Baie-Comeau et de Péchiney-Ugine-Kuhlmann (P.U.K.) à Bécancour. Dans le premier cas, les investissements atteindront 150 M$ en 1983 et autant en 1984. De son côté, P.U.K. engagerait des montants de 100 M$ en 1983 et de 200 M$ en 1984, avec le démarrage prochain de son projet d'implantation.

1.3 Certaines actions gouvernementales

Le Plan de développement d'Hydro-Québec pour les années 1982-1985, horizon 1992, a été rendu public cet automne. La prévision de croissance de la demande d'électricité a été reportée à 3,7% pour la période 1980-1998, de 6,2% qu'elle était en 1981. La capacité de production dépassera ainsi sensiblement la demande des marchés traditionnels au cours des prochaines années. On se retrouve donc en présence d'excédents d'électricité qu'il faut exploiter de la façon la plus profitable pour l'économie du Québec et son développement. (1)

Dans cette optique, les surplus disponibles peuvent être consacrés à accélérer ou à rendre possibles certains projets industriels. Ainsi, l'octroi de garanties d'approvisionnements et de tarifs avantageux a permis d'activer sensiblement la progression des projets d'aluminerie des sociétés Reynolds et Péchiney-Ugine-Kuhlmann. Une approche similaire pourra être poursuivie dans d'autres secteurs industriels.

L'exploitation économique des excédents d'électricité demande également une ouverture accrue du côté des ventes à l'extérieur du Québec. Dans cette optique, le Gouvernement a autorisé Hydro-Québec, en mars 1982, à conclure un contrat majeur avec la Power Authority of the State of New York (P.A.S.N.Y.) prévoyant la vente d'un volume excédentaire pouvant atteindre 111 TWh pendant la période de 1984 à 1997. Hydro-Québec négocie actuellement avec le Nouveau-Brunswick la construction d'une interconnexion de 500 MW. Des contrats avec la Nouvelle-Angleterre, impliquant entre autres la construction d'une interconnexion majeure de 690 MW, pouvant même être haussée à 2 000 MW, au cours de la période de 1986 à 1997, sont sur le point d'être signés. Ces contrats d'exportation devraient représenter dans leur ensemble environ sept milliards $ de revenus pour Hydro-Québec (dollars de 1982).

---

(1) Hydro-Québec, rapport intérimaire pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1982.

Dans le domaine du gaz naturel, S.O.Q.U.I.P. (Société québécoise d'initiatives pétrolières) participe par l'intermédiaire de ses filiales Gaz Métropolitain et Gaz Inter-Cité Québec aux investissements nécessaires à la mise en place des réseaux de distribution. A cette fin, le Gouvernement a décidé d'accroître le fonds social de S.O.Q.U.I.P. de 90 M$. La participation de S.O.Q.U.I.P. au capital-actions des deux entreprises de distribution sera échelonnée sur cinq années financières.

Les investissements relatifs au transport et à la distribution du gaz représenteraient plus de 1,8 milliard $ (dollars 1982) sur la période 1983-1987 et fourniraient une moyenne annuelle de 4 200 emplois (1). En outre, la disponibilité de gaz naturel aura un impact structurel notable sur les possibilités de développement de plusieurs régions de Québec.

L'abolition par le gouvernement du Québec de la taxe de vente sur le gaz naturel mérite d'être soulignée puisqu'il s'agissait d'une condition essentielle à l'expansion du réseau gazier. Une telle mesure signifie pour les consommateurs de gaz naturel des économies de près de 30 millions $ dès 1983.

Dans le domaine des économies d'énergie, le programme Énergain est élargi aux habitations construites entre 1961 et 1976 et le secteur des logements multifamiliaux est incité à s'en prévaloir.

Outre ses activités relatives à l'implantation du gaz naturel au Québec, S.O.Q.U.I.P. participe activement à l'élaboration de projets d'exploration d'hydrocarbures, grâce à des conventions d'amodiation conclues avec certaines compagnies pétrolières. Au cours des prochaines années, les efforts porteront principalement sur les régions du Golfe et de l'Estuaire du Saint-Laurent.

Enfin, dans le secteur des énergies nouvelles, le gouvernement du Québec soutient l'établissement au Québec d'un centre de recherche en électrochimie et hydrogène. Un tel centre favoriserait grandement l'émergence au Québec d'une industrie technologique active dans des domaines comme les électrolyseurs, les piles à combustibles et les systèmes d'ingénierie reliés au transport et au stockage de l'hydrogène.

---

(1) Données de S.O.Q.U.I.P.

2. LE SECTEUR MINIER

2.1 La situation actuelle

L'industrie minérale québécoise employait 30 000 personnes/année en 1981 et la valeur de sa production atteignait 2,4 milliards de dollars, soit 3% du produit intérieur brut (P.I.B.). Cette valeur représentait une baisse pour la première fois depuis 1971.

Selon certaines estimations, l'industrie minière du Québec a opéré à 50% environ de sa capacité de production durant l'été 1982. Cette situation a entraîné la mise à pied de 40% de la main-d'oeuvre minière.

Le fer

La grande majorité des employés dans le secteur du fer a été en congé cet été; cette période s'est parfois prolongée. Plus de 1 000 emplois directs ont été perdus dans ce secteur, entre 1980 et 1982. L'offre internationale de minerai de fer serait excédentaire encore pour quelques années.

L'amiante

L'industrie de l'amiante traverse une période difficile. Les données préliminaires de la présente année laissent entrevoir une baisse d'activités de l'ordre de 40% par rapport aux niveaux de 1976 à 1980. Les inventaires atteignent des niveaux très élevés. Une reprise véritable pourrait, dans le cas de l'amiante, être retardée par la mauvaise publicité dont est victime cette substance dans certains pays.

Les métaux de base

La situation dans les secteurs du cuivre et du zinc est également tendue, bien qu'on ait connu une augmentation des expéditions de ces minéraux, au cours des dix premiers mois de 1982. Les prix touchent des creux historiques et l'industrie doit vendre son minerai à un prix inférieur aux coûts moyens de production.

L'or

Faisant en partie contrepoids à la situation difficile d'autres minéraux, les expéditions d'or ont connu une croissance de 40,4%

au cours des dix premiers mois de 1982 par rapport à la période correspondante à l'année précédente.

Autres minéraux

Le niobium, la silice, la tourbe et le granite ont connu une performance satisfaisante. Le cas du granite est particulièrement notable. Grâce à un effort remarquable au niveau de la technologie et de la mise en marché, les producteurs québécois de cette substance ont vu les ventes passer de 9,5 M$ en 1979 à 18 M$ en 1981. Les ventes pour l'année en cours sont estimées à près de 25 M$.

Tableau 3

EXPÉDITIONS PAR SUBSTANCES DE L'INDUSTRIE MINIÈRE
POUR LES DIX PREMIERS MOIS DE 1982
PAR RAPPORT AUX DIX PREMIERS MOIS DE 1981

MINÉRAUX MÉTALLIQUES

	Unité	Chiffres cumulatifs 1981	Chiffres cumulatifs 1982	% + baisse - baisse
Argent	kg	40 013	45 999	+ 15
Cuivre	t	72 918	77 561	+ 6.4
Fer (minerai)	t	15 084 085	11 579 558	- 23
Fer (refonte)	t	426 017	385 101	- 9.6
Or	g	13 936 142	19 562 030	+ 40.4
Zinc	t	47 140	57 184	+ 21.3
Métaux non ferreux				
. minerai extrait	t	15 035 891	12 291 056	- 18.3
. minerai traité	t	15 053 114	12 294 618	- 18.3
Métaux ferreux				
. minerai extrait	t	33 565 621	30 027 243	- 10.5
. minerai traité	t	33 601 079	29 397 127	- 12.5

SOURCE: Service des statistiques
Ministère de l'Énergie et des Ressources (secteur Mines)

2.2 Les investissements en vue

Le niveau des dépenses d'exploration minière est influencé directement par les prix des métaux. Leur évolution est difficilement prévisible, même à court terme, puisque les compagnies ne réagissent pas toutes de la même façon face à une baisse des prix comme celle que nous avons connue en 1982. Compte tenu de cette réserve, les dépenses d'exploration devraient se situer aux environs de 90 M$ en 1983 et quelque 600 programmes seraient réalisés.

Les dépenses en capital relatives aux projets de recherche et de développement et aux travaux de mise en valeur s'établissaient, en 1981, à 164,1 M$; les immobilisations totalisaient 166,7 M$ au cours de cette même année (1). On n'atteindra vraisemblablement pas les mêmes niveaux d'activités pour aucune de ces deux catégories d'investissements en 1982. La situation risque de se répéter en 1983 même si des projets non négligeables sont prévus. En effet, autant dans les projets de Recherche et Développement et les travaux de mise en valeur que dans les immobilisations, seul le secteur de l'or connaîtra une activité aussi intense sinon plus grande à court et moyen terme. À condition, naturellement, que le cours de ce métal se maintienne à un niveau suffisant (400 $ US à 450 $ US), plusieurs dépôts devraient entrer en production durant les prochains mois. Le secteur du niobium devrait également connaître quelques réalisations intéressantes. Enfin, dans les secteurs des minéraux industriels et des matériaux de construction, la tourbe et le granite constitueront des substances privilégiées. Plusieurs de ces projets auront un impact positif sensible au niveau régional.

2.3 Certaines actions gouvernementales

Le 23 juin 1982, la "Loi sur la révocation des droits de mine et modifiant la Loi sur les mines" (Loi 59) était adoptée par l'Assemblée nationale. Cette loi a pour effet d'abolir un double système de propriété des droits de mine. Partout au Québec, à quelques exceptions près, les droits de mine font maintenant partie du domaine public. L'ouverture de 71 000 km^2 à l'exploration minière permettra de parfaire la connaissance de nos ressources minérales, notamment dans certaines régions comme l'Estrie.

Le ministère de l'Énergie et des Ressources veut favoriser une meilleure connaissance géologique du territoire. Il faut notamment contribuer à hausser le niveau actuel des dépenses en exploration minière afin de renouveler et diversifier les ressources

---

(1) Statistiques sur l'investissement de capital, 1981,
Service des statistiques
Ministère de l'Energie et des Ressources (secteur Mines)

minérales disponibles. On prévoit accroître sensiblement les efforts d'exploration réalisés dans les Appalaches et dans la Fosse du Labrador. Des plans quinquennaux d'exploration pour ces deux régions viennent d'être complétés et le Ministère entend consacrer des efforts importants à leur réalisation.

La programmation envisagée comprend la collecte de données géologiques de base propres à réduire l'incertitude inhérente à l'exploration minière. Elle consiste aussi en la mise en place d'infrastructures d'accès aux sites visés. Des actions concertées avec l'entreprise privée sont également envisagées.

Face à la situation dramatique de certaines régions minières, des actions à caractère exceptionnel apparaissent nécessaires. Ainsi, une commission parlementaire siégera prochainement pour examiner la situation de Schefferville. Par ailleurs, des efforts spéciaux sont consentis pour faire la promotion de l'amiante et contrer les effets néfastes de la mauvaise publicité dont elle est victime sur certains marchés. Enfin, un programme spécial d'assistance à l'industrie minérale est présentement à l'étude. Il viserait à préserver l'emploi en région monominérale et à contribuer à la relance de l'industrie minière en apportant une aide financière à des projets spécifiques.

Du côté des sociétés d'État, la Société nationale de l'amiante (S.N.A.) a réalisé en 1982-1983 des projets de développement totalisant 18 M$ portant sur la recherche et diverses implantations industrielles. Certains projets seront achevés au cours des prochaines années, dont MAGNAQ-1 (14 M$) consistant en la production d'oxyde de magnésium à haut niveau de pureté. Des projets de production commerciale de matériaux de charge réfractaire (projet MINUTT) et de production d'une laine de roche de qualité commerciale sont également inscrits dans la programmation de la S.N.A. pour les prochaines années.

Pour sa part, S.O.Q.U.E.M. a connu de très bons résultats en 1982 grâce à ses investissements dans des mines d'or du Nord-Ouest québécois. Elle a ainsi pu prolonger son programme d'exploration et découvrir des gisements importants (New Pascalis). S.O.Q.U.E.M. a, en outre, assuré la mise en valeur du sel des Iles-de-la-Madeleine par le biais de sa filiale Seleine.

3. LE SECTEUR FORESTIER

3.1 La situation actuelle

L'industrie des pâtes et papiers

Après avoir connu un début d'année relativement prospère, l'industrie des pâtes et papiers du Québec fonctionne présentement à un rythme ralenti, c'est-à-dire à environ 75% de sa capacité. De plus, la récente baisse de prix de 32,50 $ US la tonne de papier journal et les escomptes consentis aux clients sur l'ensemble des produits du secteur affectent considérablement les entrées de fonds des compagnies. Celles-ci sont, par ailleurs, aux prises avec des augmentations considérables de coûts. Enfin, à la demande affaiblie par une récession économique sévère, s'ajoutent d'autres facteurs qui viennent perturber le marché, tels que la dévaluation des monnaies de la Suède (16%) et d'autres pays scandinaves. Ainsi, ces pays inondent les marchés de pâte commerciale et de papier journal.

On peut difficilement entrevoir une reprise sensible des activités avant le troisième trimestre 1983. Cette reprise sera d'autant plus lente que la capacité mondiale s'est accrue de 12% depuis la période de 1979 à 1981 alors que la demande n'a augmenté que de 10% pour la même période. En fait, la demande à la fin de 1982 se trouve au même niveau que celui de 1980.

Un programme de modernisation des usines de pâtes et papiers est en voie de réalisation depuis trois ans, dans le but de rendre cette industrie plus compétitive par rapport aux marchés internationaux. Ce programme représente un investissement total de 2,5 milliards $. Plus de 50% de l'objectif a déjà été atteint et malgré la conjoncture actuelle, le ministère de l'Energie et des Ressources prévoit toujours le parachèvement du programme en 1985.

L'industrie du sciage

L'industrie du sciage opère présentement à 63% de sa capacité. Cette industrie a connu près de 5 000 mises à pied en usines durant l'année. S'y ajoute un certain nombre d'emplois perdus chez les travailleurs en forêt.

L'industrie a rarement été placée devant une conjoncture aussi difficile. En plus de la situation qui affecte tous les secteurs de l'économie, l'analyse des marchés américain (Nord-Est) et canadien révèle une tendance vers un plafonnement de la construction. Une diminution des disponibilités de bois propre au sciage rend la situation de l'industrie encore plus complexe.

L'industrie québécoise du sciage devra donc trouver de nouveaux marchés en plus d'élargir sa gamme de produits. À cette fin, le ministère de l'Énergie et des Ressources a entrepris une consultation auprès des principaux intervenants oeuvrant dans le secteur du sciage résineux, dans le but d'identifier les facteurs propres à améliorer leur compétitivité.

3.2 Les investissements en vue

La construction d'une papeterie à Matane, au coût de 275 M$, sera probablement la principale nouvelle implantation de l'industrie des pâtes et papiers au cours des prochaines années. Ce projet créera environ 250 nouveaux emplois.

La plupart des investissements inscrits pour l'année 1983 dans le cadre du programme de modernisation des pâtes et papiers ont de bonnes chances de se réaliser si les Etats-Unis connaissent une reprise économique sensible.

L'industrie du bois ouvré est caractérisé par des projets généralement moins coûteux, mais plus nombreux. Encore là, un redressement des marchés d'exportation est nécessaire pour amorcer la reprise dans le secteur.

3.3 Certaines actions gouvernementales

Les actions du ministère de l'Énergie et des Ressources dans le secteur des produits forestiers touchent d'abord, la gestion de la ressource: connaissance, amélioration, conservation, etc.

Les pépinières du Ministère produiront 65 millions de plants en 1983-1984 comparativement à 36 millions en 1982-1983. Le nombre de plants mis en terre en terrains publics passera de 15,7 à 34,2 millions d'unités. En terrains privés, la progression sera de 23,9 à 35,0 millions de plants. L'objectif ultime d'un reboisement annuel de 100 millions de plants devrait être atteint en 1986-1987. Dans ses plans de gestion, le Ministère prévoit, en outre, maintenir au niveau de 15 000 hectares les superficies ensemencées. Un programme spécial de création d'emplois temporaires a permis d'allouer 5 millions $ à des travaux en forêt en 1982.

Étant donné la recrudescence de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans le Sud et l'Est du Québec, l'arrosage d'insecticide a été intensifié. La superficie traitée

est passée de 1,2 million d'hectares en 1981-1982 à plus de 1,6 million d'hectares en 1982-1983. En outre, le ministère de l'Énergie et des Ressources établira un programme quinquennal de récupération des bois affectés par la tordeuse. Un montant de 1,2 million $, vient d'être alloué pour aider à écouler les inventaires actuels de "bois de tordeuse".

Dans l'optique d'une disponibilité plus grande de matière ligneuse, des travaux de recherche ont été entrepris en vue de trouver de nouveaux modes d'aménagement, de nouvelles technologies et de nouvelles utilisations pour la matière ligneuse.

Ce renouveau dans la gestion de la ressource devrait permettre à l'industrie forestière du Québec de garder la place prépondérante qu'elle a jusqu'ici occupée au Québec, au Canada, et même dans le monde.

Le ministère de l'Énergie et des Ressources participe également au développement de l'industrie forestière. A cet égard, le dernier relevé effectué sur l'état d'avancement du programme de modernisation des pâtes et papiers, indique que 1,3 milliard $ auront été investis à la fin de 1982. Des subventions totalisant plus de 100 M$ sont, ou déjà versées à l'industrie, ou en voie de l'être. Pour la fin de l'année 1982 et pour l'année 1983, un certain ralentissement dans la réalisation du programme peut être attribué aux facteurs suivants: hausse des taux d'intérêt, récession économique, certaines prises de contrôle dans l'industrie, attentisme face à l'évolution technologique, etc. Malgré tout, l'objectif initial de parachèvement pour 1985 peut encore être atteint. Par ailleurs, le Ministère s'intéresse activement à certains projets spécifiques de reconstruction, de reconversion, d'agrandissement ou d'implantation d'usines, lesquels ne sont pas éligibles au programme de modernisation.

Le Ministère se propose, aussi, d'intervenir de façon spéciale auprès des industries du bois ouvré, dont les scieries. Une attention particulière serait accordée à l'amélioration de la productivité des usines et à l'ouverture de nouveaux marchés.

Enfin, Rexfor apportera une contribution importante du côté du développement des marchés d'exportation, en plus d'être impliquée dans la réalisation de la papeterie de Matane.